

SIGNES DE QUALITÉ : UN ATOUT POUR LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE EN FRANCHE-COMTÉ

Avec près de 11 000 salariés, l'agroalimentaire comtois regroupe 2,6% de l'emploi salarié régional, en progression depuis 10 ans, contrairement à l'ensemble de l'emploi industriel. Proches des sources d'approvisionnement dans de nombreuses activités, les emplois y semblent moins délocalisables. Malgré quelques poids lourds, les activités de l'agroalimentaire sont dominées par de petits établissements comptant une forte proportion d'ouvriers et peu de cadres. Dans les entreprises régionales, la création de valeur ajoutée est relativement plus faible qu'au niveau national ce qui est peu favorable à leur développement et au déploiement de stratégies vers d'autres marchés et l'exportation. La filière est, par ailleurs, soumise à de très fortes tensions du fait des conditions de plus en plus aléatoires de son approvisionnement, du durcissement de la législation et d'une concurrence exacerbée. La forte présence de la filière lait en Franche-Comté témoigne de ces difficultés : l'interprofession du Comté a construit une politique de partage de la valeur ajoutée à toutes les étapes de la filière qui lui permet de résister à ces chocs. Hors AOC, la situation évolue moins favorablement mettant en lumière des risques sur le revenu agricole dans de nombreuses exploitations et l'émergence de situations difficilement soutenables. La filière viandes est aussi concernée par les problèmes de rentabilité dans un marché régional peu développé et tributaire de l'extérieur.

L'industrie agroalimentaire franc-comtoise est caractérisée par une production de fromages, de vins, d'alcools et de salaisons typiques de la région. Parmi ces produits, douze bénéficient d'une appellation d'origine contrôlée. En alliant tradition et modernité, l'industrie agroalimentaire apparaît comme une vitrine du savoir-

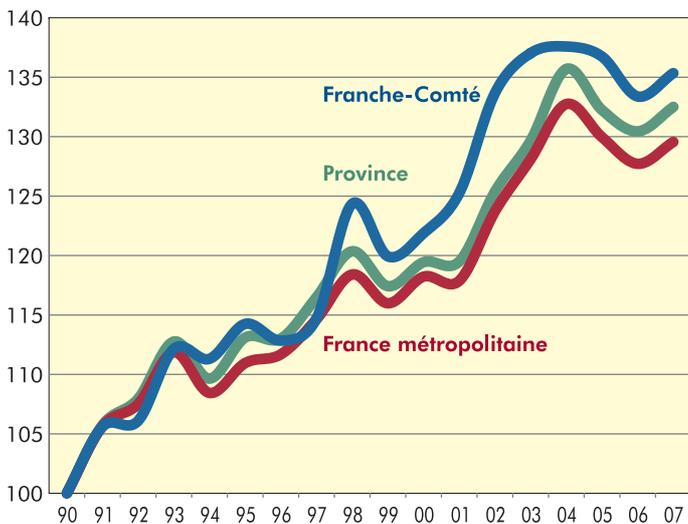
faire franc-comtois. C'est un secteur dont une grande partie des emplois, liés au terroir, sont moins délocalisables que dans le reste de l'industrie. Entre 1995 et 2005, leur nombre est en progression de 2,9% contrairement à celui de nombreuses activités industrielles (-13,2% pour l'ensemble de l'industrie).

Un secteur relativement concentré

Le secteur de l'agroalimentaire comtois réalise un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros en 2005, ce qui représente 1,3% du chiffre d'affaires métropolitain. En Franche-Comté, il dégage une valeur ajoutée de 488,0 millions d'euros. La contribution du secteur

Une évolution plus favorable pour la Franche-Comté depuis 1997

Évolution de la valeur ajoutée en valeur des industries agroalimentaires indice 100 en 1990



Source : INSEE (valeurs 1990-2005 définitives, 2006 semi-définitives, 2007 provisoires)

à la richesse régionale ne cesse de diminuer (2,3% en 1989 et 1,9% en 2007). Toutefois, depuis 1997, les industries agroalimentaires voient leur valeur ajoutée évoluer plus favorablement qu'en moyenne métropolitaine.

Au 31 décembre 2007 l'industrie agroalimentaire comtoise compte 10 800 salariés, soit 2,6% de l'emploi salarié régional. Sa part dans l'ensemble de l'emploi salarié évolue de 2,8% en 1989 à 2,6% en 2007 et

baisse moins fortement qu'au niveau métropolitain (de 2,9 à 2,4% sur la période).

Sur le contour de la filière agroalimentaire, excluant les activités artisanales se rapprochant du commerce ⁽¹⁾, l'industrie agroalimentaire comtoise compte 536 établissements qui regroupent 6 780 salariés au 31 décembre 2005. Sur l'ensemble de l'année 2005, 6 358 personnes en Équivalents Temps Plein y ont été employées.

Les industries agroalimentaires comtoises sont relativement concentrées. La région occupe le 5^e rang métropolitain pour le poids des quatre ou des dix principaux établissements par taille d'effectif. Au 31 décembre 2005, les quatre premiers établissements comtois, qui représentent 0,7% du parc régional, regroupent 21,7% de l'emploi salarié du secteur. Les dix premiers, (1,9% des établissements) en comptabilisent ensemble 36,0%.

En 2005, 37% des établissements francs-comtois n'emploient pas de salarié (contre 44% au niveau national). Seuls 6% des établissements comtois (33) ont plus de 50 salariés alors que cette proportion est de 10% au niveau national. Par ailleurs, 79% des établissements de l'industrie agroalimentaire comtoise sont des sièges sociaux. Parmi les établissements non sièges, 31 font partie d'une entreprise dont le siège se trouve dans une autre région de métropole. Y figurent les trois principaux établissements employeurs des industries agroalimentaires comtoises (les établissements BEL de Dole et

de Lons-le-Saunier et Nestlé à Pontarlier). Le taux de dépendance global des industries agroalimentaires régionales est de 50%. La Franche-Comté se trouve proche de la moyenne nationale selon ce critère.

En 2005, les IAA comtoises ont exporté pour 255 millions d'euros de produits principalement à destination des pays européens (71%) puis de l'Asie. Compte tenu du poids de l'industrie laitière dans les échanges avec celle-ci, la Chine se place au 4^e rang des pays importateurs, tous produits confondus, avec une part de 21% du montant total exporté.

Sur leurs différents marchés, intérieur, européen ou mondial, les industries agroalimentaires doivent en permanence s'adapter à une demande forte, concurrentielle, changeante dans les comportements des consommateurs. De plus, une plus grande instabilité dans les prix des approvisionnements et des produits vendus s'est installée dans ce contexte. Elle est fortement liée à une demande mondiale fluctuant assez rapidement, aux comportements des

Une industrie agroalimentaire comtoise concentrée

Concentration de l'agroalimentaire selon les secteurs d'activité

	Poids des quatre plus grands établissements des industries agroalimentaires en Franche-Comté (en %)			Poids des dix plus grands établissements des industries agroalimentaires en Franche-Comté (en %)		
	Nombre d'établissements	Effectifs au 31 décembre	Rang sur 22 régions	Nombre d'établissements	Effectifs au 31 décembre	Rang sur 22 régions
Industrie des viandes	1,4	37,7	12	3,5	63,9	10
Industrie du lait	1,4	44,2	14	3,5	64,9	18
Industrie des boissons	8,7	73,1	6	21,7	88,5	6
Travail du grain ; fabrication d'aliments pour animaux	10,3	42,3	15	25,6	79,1	10
Industries alimentaires diverses	5,2	45,3	3	13,0	73,0	2
Ensemble des industries agroalimentaires	0,7	21,7	5	1,9	36,0	5

Source : INSEE (CLAP 2005)

Note de lecture : en Franche-Comté, les quatre premiers établissements des industries alimentaires diverses ⁽²⁾ correspondent à 5,2% du stock d'établissements de cette activité et regroupent 45,3% des effectifs salariés. Cet indicateur, relatif aux effectifs salariés, place la Franche-Comté au 3^e rang des régions métropolitaines sur 22.

(1) Les artisans bouchers, charcutiers, boulangers, pâtisseries ou chocolatiers ont été exclus de l'étude car ils ont un fonctionnement plus proche des activités traditionnelles de commerce que de celles de fabrication étudiées ici.

(2) Les industries alimentaires diverses comprennent 17 activités dont les principales en termes d'effectif sont les biscuiteries, les chocolateries et confiseries, la fabrication industrielle du pain et la transformation de thé ou de café.

pays émergents et est perturbée par des mouvements spéculatifs sur les matières premières. De ce fait, les différents secteurs doivent s'adapter dans des cadres réglementaires et sanitaires de plus en plus contraignants.

Ces modifications des conditions de production et d'accès aux marchés créent des enjeux d'innovation au sens large, d'amélioration de la compétitivité des entreprises, d'adaptation des produits au marché et de développement

de l'exportation et sont transversaux à l'ensemble des industries agroalimentaires (3). Ils peuvent se recouper avec des demandes émanant des instances régionales, notamment celles liées au développement durable.

Une industrie laitière très présente

Les industries agroalimentaires comtoises sont très spécifiques de la région avec une prédominance marquée de l'industrie du

Enjeux nationaux

(en rouge ce qui impacte plus particulièrement la Franche-Comté)

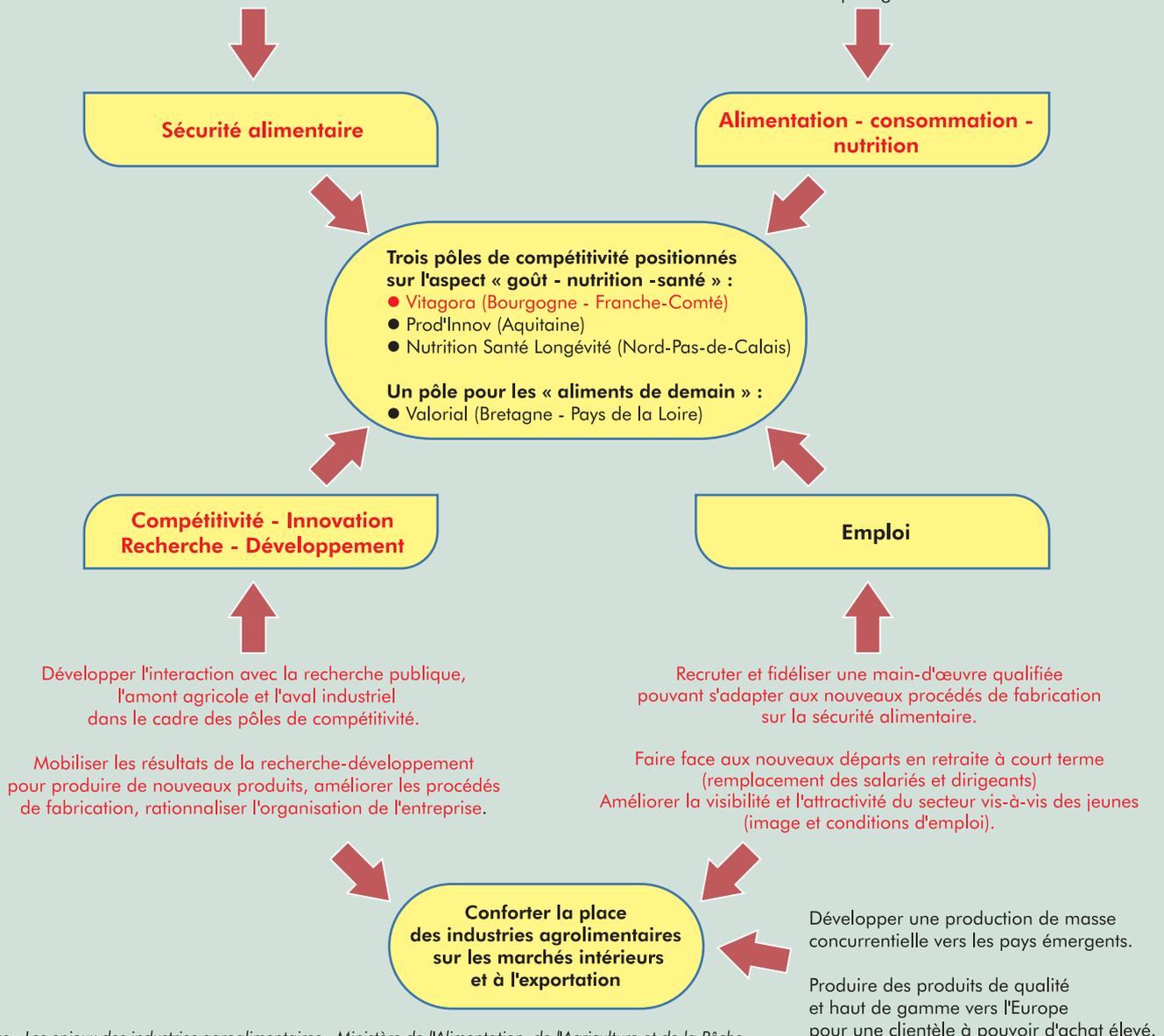
De nombreuses crises alimentaires ont conduit à renforcer la sécurité des produits alimentaires dans l'ensemble de la filière de production.

Un cadre européen très strict (« Paquet hygiène ») doit assurer une meilleure protection du consommateur en préservant le patrimoine gastronomique.

Un modèle alimentaire en évolution avec l'accentuation des attentes des consommateurs envers les aspects santé-nutrition de leur alimentation.

Un développement des maladies chroniques (obésité) liées à l'alimentation qui a conduit à l'élaboration du Plan National Nutrition Santé (PNNS) pour la période 2006-2010.

Mise en place d'un nouveau cadre réglementaire européen relatif à l'étiquetage nutritionnel.



Source : Les enjeux des industries agroalimentaires - Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Panorama des industries agroalimentaires - Édition 2008

(3) Cf. Enjeux nationaux des industries agroalimentaires.

Les quatre axes du Contrat de Projet État-Région (CPER) comtois pour la filière agroalimentaire

Pour la période 2007-2013, les quatre axes d'intervention soutenus pour la Franche-Comté dans le contrat de projet État-région pour la filière agroalimentaire régionale vise à :

- encourager la recherche de débouchés à travers les produits de qualité ;
- stimuler les partenariats entre entreprises, recherche et centres de formation en se fondant sur l'agrément du pôle de compétitivité VITAGORA. À ce titre, le pôle agroalimentaire de Poligny devrait être renforcé par la construction d'un nouveau bâtiment permettant l'accueil de nouvelles formations ;
- favoriser l'accès aux innovations des entreprises agricoles, en soutenant leur modernisation ;
- favoriser l'installation pour le renouvellement des exploitations.

Dans le cadre de la diversification et de la sécurisation des trajectoires professionnelles, le secteur agroalimentaire fait l'objet d'un projet (connaissance prospective de l'évolution des métiers, renforcement de la fonction « Ressources Humaines », développement et structuration d'une offre de formation adaptée).

lait, en termes d'établissements comme en termes d'effectifs. En 2005, l'industrie laitière regroupe 53% des établissements et 46,4% des effectifs salariés des industries agroalimentaires de Franche-Comté. Elle représente plus de 16% des établissements et près de 6% des effectifs métropolitains de ce secteur. La Franche-Comté est au premier rang métropolitain, devant la Lorraine, pour l'importance de ce secteur dans l'industrie agroalimentaire. Au niveau national, l'industrie laitière arrive en seconde position derrière l'industrie des viandes en termes d'effectifs salariés et de nombre d'établissements. Cette configuration, liée à la présence ancienne d'un système de collecte et de valorisation du lait par les fromageries, a un impact important sur la structuration de l'espace agricole régional et sur le positionnement des autres activités agroalimentaires.

Une partie de la production franc-comtoise de lait et fromages se situe en zone AOC ce qui permet une valorisation financière plus importante que dans les autres circuits de l'ensemble de la filière lait. De longue date, l'interprofession du Comté a mis en place une stratégie de collaboration qui part de la production laitière jusqu'à la vente du produit. Celle-ci régule les approvisionnements en lait en fonction des variations des prix du marché des fromages. Sur longue période, en Franche-Comté, le prix du lait AOC est supérieur à celui du lait standard malgré une inversion temporaire au premier trimestre 2008. Pour autant, la disparition programmée des quotas laitiers va probablement conduire à une restructuration de la filière laitière comtoise. Certains producteurs pourraient augmenter leur production et

écouler celle-ci hors AOC, les volumes de livraison de cette dernière étant contingentés. Dans les zones AOC, la filière lait doit pouvoir continuer à bénéficier de la plus-value apportée par le signe (AOC) en alliant tradition et modernité et en développant de nouvelles présentations du comté. Elle doit assurer la promotion des produits pour s'implanter sur de nouveaux marchés, notamment à l'exportation. Le maintien ou non de vaches laitières sur l'exploitation a des répercussions sur la quantité de viande proposée à l'abattage par la politique de réforme choisie par l'agriculteur. Celle-ci est déterminée par les évolutions du prix de vente du lait. En 2007, les vaches laitières de Franche-Comté représentent 5,2% du cheptel national alors que les vaches nourrices ne comptent que pour 1,1%. Dans les zones non AOC, la profession peut innover en adaptant les produits aux marchés et en élargissant ces derniers.

Une industrie des viandes en restructuration

L'industrie des viandes est le deuxième secteur des IAA en Franche-Comté, que ce soit en termes de part d'établissements ou bien d'effectifs. Au niveau national, l'industrie des viandes est la principale activité des IAA.

Depuis une trentaine d'années, le secteur des animaux de boucherie a connu, au niveau métropolitain, une importante restructuration : intensification de l'élevage, développement des groupements de producteurs, concurrence accrue ont conduit à une réduction du nombre d'abattoirs. Le durcissement de la réglementation sanitaire, avec des exigences accrues à l'horizon 2010-2011, y a aussi contribué nécessitant des investissements difficiles à assumer pour les établissements de plus petite taille. Cette dynamique n'épargne pas la Franche-Comté⁽⁴⁾. L'industrie des viandes n'est pas fortement présente dans la région, et une partie de l'abattage de gros bovins est réalisée à sa périphérie (40 % des effectifs en Bourgogne, 20 % en Rhône-Alpes). Ces régions disposent des capacités nécessaires pour traiter cette catégorie d'animaux (notamment l'abattoir du Groupe Bigard à Cuiseaux en Saône-et-Loire). La présence de ces structures constitue une opportunité. Mais on peut s'interroger sur les conditions de coexistence dans la même zone géographique des petits outils de proximité. De fait, de nombreux abattoirs de Franche-Comté sont plutôt à usage local et traitent de faibles tonnages. En 2007, l'abattoir de Besançon a été mis en difficulté par le désengagement d'un des principaux utilisateurs. C'est le seul outil à vocation régionale et, depuis 2006, il est passé sous la barre des 10 000 tonnes traitées annuellement. Seul l'abattoir privé de Valdahon, spécialisé en porc, a une capacité supérieure à 10 000 tonnes par an. Une restructuration des abattoirs est en cours dans le nord de la

Les vaches laitières comtoises représentent 5% du cheptel métropolitain

Cheptel animal en Franche-Comté et en France métropolitaine

Têtes	Franche-Comté	%	France métropolitaine	%	Poids de la Franche-Comté / France métropolitaine (en %)
Bovins	609 110	73,8	19 737 633	45,3	3,1
dont vaches laitières	199 950	24,2	3 869 332	8,9	5,2
dont vaches nourrices	47 430	5,8	4 247 106	9,8	1,1
Porcins	122 250	14,8	14 733 753	33,8	0,8
Ovins	75 960	9,2	8 459 382	19,4	0,9
Équidés	17 540	2,1	627 699	1,4	2,8

Source : Agreste Franche-Comté (Statistique Agricole Annuelle 2007)

(4) Cf. dossier « L'industrie agroalimentaire en Franche-Comté et ses filières » Édition 2009 - chapitre « Filière viande ».

Filière grandes cultures : les échanges de matières premières agricoles avec les régions limitrophes et l'export sont importants

En 2005, le président de la principale coopérative de collecte franc-comtoise, Interval (380 000 tonnes de céréales et oléagineux pour la campagne 2007/2008), déplorait que moins de 4% de la collecte de la coopérative ait été vendue et transformée en Franche-Comté. Les fabrications régionales d'aliments du bétail utilisent 55 000 tonnes de céréales, soit moins d'un dixième des volumes collectés dans la région. Ce chiffre met en évidence les fonctionnements très indépendants des filières grandes cultures et animales. Certains professionnels souhaiteraient une meilleure concertation afin d'améliorer l'autonomie alimentaire des exploitations d'élevage régionales.

Franche-Comté mais concerne aussi celui de Besançon qui doit trouver sa rentabilité. En 2007, les volumes abattus en Franche-Comté étaient au même niveau qu'en 1995 après un maximum atteint en 2001. La prédominance de la montbéliarde au sein du cheptel franc-comtois paraît un atout pour la filière bovine. Cette race semble en effet adaptée à l'évolution

des marchés (augmentation de la demande en carcasses légères, et de la consommation de viandes hachées). Pour la viande porcine, le développement de l'élevage, en respect avec les exigences environnementales et sociétales comtoises, permettrait d'améliorer l'approvisionnement régional pour les activités de charcuteries et salaisons. En effet, la majorité des éleveurs porcins de la région sont des engraisseurs et la région est déficitaire en porcelets malgré l'existence récente de quatre « maternités » collectives récentes.

En grandes cultures, de nombreux échanges avec les régions limitrophes

La présence d'une zone de montagne sur une grande partie du territoire régional a conduit à une forte présence de l'élevage bovin laitier. Les cultures intensives de céréales n'apparaissent qu'à l'ouest de la région. Les mouvements de céréales et oléagineux entre régions sont parfois très importants, particulièrement avec les départements limitrophes de Bourgogne et d'Alsace.

La Franche-Comté ne compte aucun établissement ayant pour activité principale la fabrication d'aliments pour animaux domestiques ni la fabrication de produits amylacés (secteur du travail du grain). Ces activités ont pourtant une valorisation relativement supérieure aux autres activités agroalimentaires et offriraient de nouveaux débouchés aux productions comtoises.

Des établissements deux fois plus petits qu'en France métropolitaine

Les établissements sont en moyenne nettement plus petits dans la région qu'au niveau national (12,6 contre 21,2 salariés par établissement). Cette spécificité s'explique, en grande partie, par la taille des établissements de l'industrie laitière, environ trois fois plus petits qu'en France métropolitaine. La majorité des établissements de l'industrie laitière régionale sont des fromageries qui comptent entre un et quatre salariés. Cette différence de taille se retrouve pour les autres activités pour lesquelles, en moyenne, les établissements régionaux sont deux fois moins grands que la moyenne métropolitaine. Au total, près d'un établissement de l'industrie agroalimentaire régionale sur trois compte entre un et quatre salariés contre un établissement sur cinq au niveau métropolitain. Toutefois, la part des établissements n'employant pas de salarié en Franche-Comté est inférieure à celle de la France métropolitaine (37% contre 44%).

La faible taille des établissements entraîne une plus grande difficulté à mettre en place des stratégies d'innovation et à développer l'exportation. Ces établissements de petite taille ne

Des exportations principalement destinées à l'Europe

Les exportations de l'industrie agroalimentaire franc-comtoise se font essentiellement à destination des pays de l'Union européenne. En 2005, l'industrie agroalimentaire franc-comtoise a exporté pour 255 millions d'euros de marchandises, dont 71% (soit 180 millions d'euros) à destination de l'Europe et 20% de l'Asie.

Tous les grands secteurs réalisent plus de 80% de leurs exportations vers l'Europe, excepté l'industrie du lait où la part européenne des exportations est plus réduite (54%). L'industrie des boissons exporte une part non négligeable (14%) de sa production vers l'Amérique.

Les principaux pays importateurs de produits de l'agroalimentaire régionaux sont les Pays-Bas et l'Allemagne (respectivement 14% et 12% des exportations). Vient ensuite l'Espagne, puis la Chine, qui représente le premier importateur de produits laitiers comtois.

Certains produits franc-comtois s'exportent difficilement en raison de leur goût très typé. Par exemple, le palais des étrangers est peu habitué au goût des salaisons fumées au bois d'épicéa. De plus, la faible taille des établissements est un frein à un positionnement national, voire international.

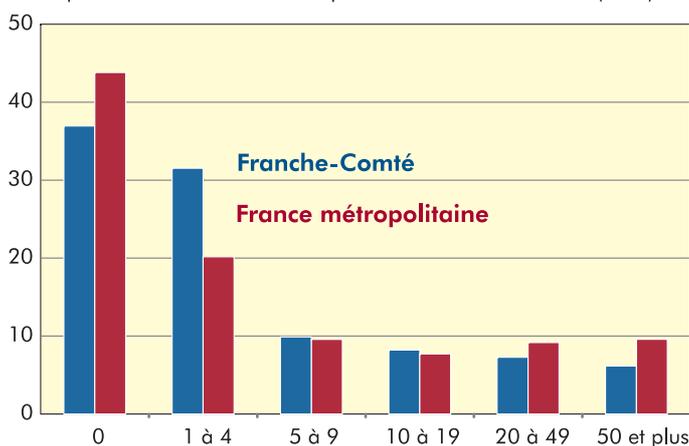
peuvent généralement organiser des infrastructures et des réseaux dont bénéficient les entreprises de plus grande taille. Une politique accrue de coopération entre ces établissements pourrait permettre de mettre en place de telles stratégies.

Un taux d'encadrement plus faible que dans l'industrie

La part des cadres (taux d'encadrement) parmi les salariés est très inférieure à la moyenne nationale (5,8% contre 8,3%) du fait de la petite taille des établissements comtois. Cet écart est de l'ordre de trois points pour les

Une part plus importante d'établissements de moins de cinq salariés

Répartition des établissements par tranche d'effectif salarié (en %)



Source : INSEE (CLAP 2005)

Une création de richesse légèrement inférieure à la moyenne métropolitaine

En 2005, les entreprises franc-comtoises des industries agroalimentaires, dont au moins 80% des salariés travaillent en Franche-Comté, ont dégagé une valeur ajoutée (VA) de 240,9 millions d'euros. Avec un taux de valeur ajoutée de 18,8%, elles créent un peu moins de richesse qu'en moyenne nationale⁽¹⁾. La Franche-Comté se place en 12^e position des régions métropolitaines selon ce critère. La sur-représentation de l'industrie laitière dans la région tire la moyenne sectorielle vers le bas. Rapportée au nombre de salariés, la valeur ajoutée de la filière agroalimentaire en Franche-Comté est inférieure de 17,6% à la moyenne métropolitaine (respectivement 60 600 et 73 500 euros par salarié). L'« efficacité » du travail est comparable à la moyenne

métropolitaine dans l'industrie des viandes et le travail du lait mais en net retrait dans les autres secteurs. Cette différence de valeur ajoutée par salarié n'est pas forcément synonyme d'une plus faible productivité par tête. Elle peut aussi refléter une plus faible proportion de non salariés dans l'emploi total de l'agroalimentaire franc-comtoise ou une meilleure rémunération des actionnaires⁽²⁾. Au 1^{er} janvier 2006, les non salariés représentent 3,7% des effectifs employés dans ce secteur contre 2,9% au niveau métropolitain.

Un coût salarial plus élevé en Franche-Comté, sauf dans le lait

La part des frais de personnels atteint 63,3% en Franche-Comté en 2005, soit la 8^e place des régions métropolitaines. Elle est supérieure de 4,7 points à la moyenne métropolitaine. Ce fort coût salarial pourrait s'expliquer par une proportion plus élevée de salariés dans l'emploi total de la filière comtoise qu'au niveau métropolitain. Ce ratio est plus élevé dans les industries fortement utilisatrices de main-d'œuvre.

Des taux de marge moins élevés dans la filière franc-comtoise

L'importance du coût salarial conduit à une rentabilité relativement moyenne des entreprises des industries agroalimentaires en Franche-Comté (indépendamment de leur politique d'investissement et de leur gestion financière). La région se situe au 14^e rang métropolitain pour son taux de marge. En effet, la part de la valeur ajoutée conservée par les entreprises après le versement des salaires et des impôts liés à la production s'élève à 27,1%, soit 4,5 points de moins que dans le secteur au niveau national.

Un effort d'investissement très élevé dans l'industrie des viandes

En 2005, les marges dégagées par les entreprises des industries agroalimentaires comtoises leur permettent d'investir davantage qu'en moyenne nationale (20,3% de la valeur ajoutée totale contre 14,6%). La région se situe au 8^e rang métropolitain selon ce critère.

L'investissement global s'élève à 49,0 millions d'euros en 2005 et représente 1,2% de l'investissement de l'industrie agroalimentaire française. Il est fortement tiré par les industries de viandes et l'industrie du lait, 2,3 et 1,4 fois plus élevés en Franche-Comté qu'en moyenne métropolitaine. L'effort d'investissement des entreprises varie d'une année sur l'autre, notamment en liaison avec la conjoncture. Globalement, entre 2005 et 2007, le taux d'investissement dans les industries agroalimentaires comtoises passe de 20,3% à 16,9% et devient inférieur au taux national en fin de période. Sur cette même période, la plus forte baisse concerne les industries de la viande dont les investissements engagés chutent de presque 40%.

(1) Elles en créent un peu plus (19,9%) en comptabilisant l'ensemble des établissements exerçant en Franche-Comté. Parmi ceux-ci figurent notamment les établissements BEL de Dole et de Lons-le-Saunier et NESTLÉ de Pontarlier, mais ces unités appartiennent à des entreprises dont moins de 80% des salariés travaillent en Franche-Comté.

(2) La valeur ajoutée se décompose entre les frais de personnels, qui rémunèrent les salariés, les impôts et l'excédent brut d'exploitation (EBE). Ce dernier sert à alimenter la trésorerie des entreprises, à financer les investissements, complété le cas échéant par l'emprunt, et à rémunérer les non salariés et actionnaires.

Ratios économiques des entreprises de la filière agroalimentaire en 2005

	Franche-Comté	France métropolitaine
Valeur ajoutée		
Valeur ajoutée hors taxes (milliers d'euros)	240 866	27 131 120
Taux de valeur ajoutée (en %)	18,8	19,1
Valeur ajoutée par salarié (milliers d'euros)	60,6	73,5
Coût salarial		
Frais de personnel (milliers d'euros)	154 160	16 100 778
Part des frais de personnels (%)	64,0	59,3
Part des non salariés dans l'emploi total (%)	3,7	2,9
Taux de marge		
Excédent brut d'exploitation (milliers d'euros)	65 219	8 566 088
Taux de marge (%)	27,1	31,6
Investissements		
Investissements corporels (milliers d'euros)	49 016	3 961 265
Taux d'investissement (%)	20,3	14,6

Champ : entreprises dont au moins 80% des salariés travaillent en Franche-Comté.

Source : INSEE (FICUS 2005)

établissements de 10 salariés et plus. Toutefois, les dirigeants des petites entreprises, souvent non salariés, assurent fréquemment les fonctions d'encadrement mais ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux d'encadrement salarié. Le taux d'encadrement des industries du travail du grain et de la fabrication des aliments pour animaux est le plus en retrait de la moyenne métropolitaine (respectivement 5,8 et 12,5%).

Un salaire horaire moins élevé qu'au niveau métropolitain

Toutes choses égales par ailleurs, la structure des salaires dans l'industrie agroalimentaire comtoise se ressent de la forte présence des ouvriers (72% de la main-d'œuvre comtoise contre 69% au niveau métropolitain) et de la part relativement importante des femmes parmi les salariés. Toutes choses égales par ailleurs, le salaire horaire moyen féminin dans l'industrie agroalimentaire comtoise est de 12% en retrait de celui des hommes.

En 2005, dans les industries agroalimentaires, le salaire horaire moyen régional est inférieur de 4,6% au niveau moyen des régions de province (13,6 € brut de l'heure contre 14,2 € pour le salaire moyen en province⁽⁵⁾). Cet écart de 0,60 € est dû pour moitié à la faible proportion de cadres dans les entreprises régionales. Cependant, pour toutes les catégories socioprofessionnelles du secteur, le salaire horaire franc-comtois, toutes choses égales par ailleurs, est inférieur au

(5) L'Île-de-France comptant à part étant donné sa forte proportion de sièges sociaux.

Un salaire horaire fortement inférieur à la moyenne de province pour les cadres et employés

Salaire horaire brut moyen par catégorie socio-professionnelle

	Salaire horaire brut moyen* (en €)		Écart Franche-Comté / Province (en %)
	Franche-Comté	Province	
Cadres	27,1	29,7	- 8,7
Professions intermédiaires	17,0	17,2	- 0,8
Employés	11,5	12,1	- 5,0
Ouvriers	11,9	12,0	- 0,8
Ensemble	13,6	14,2	- 4,2

* toutes choses égales par ailleurs

Source : INSEE (DADS 2005)

salaire de province. Les cadres et les employés sont les catégories où cet écart est le plus important (respectivement - 8,7 et - 5,0%) tandis que pour les ouvriers et les professions intermédiaires, l'écart est quasiment inexistant.

Plus de salariés aux âges extrêmes qu'au niveau métropolitain

L'âge moyen des salariés de l'industrie agroalimentaire comtoise est globalement supérieur à celui de la France métropolitaine (39,3 ans contre 38,7 ans). La part des moins de 30 ans est plus importante en Franche-Comté qu'au niveau métropolitain (23,5% contre 22,8%) et que dans l'ensemble de l'industrie comtoise (18,7%). Cette forte présence des jeunes dans l'industrie agroali-

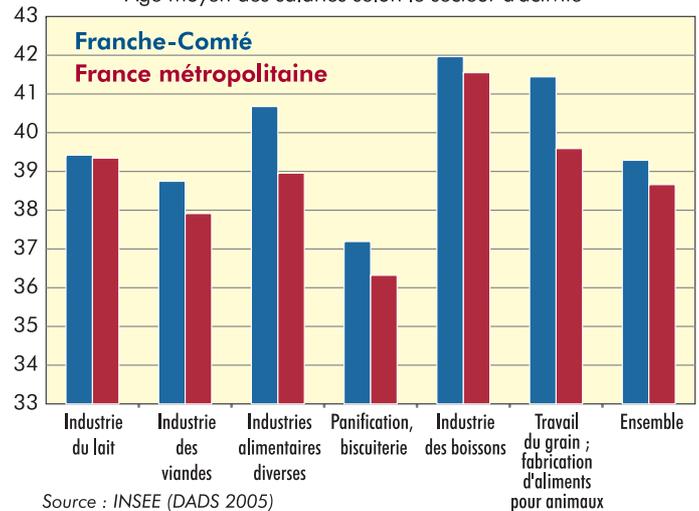
mentaire régionale est due à la présence sur le territoire comtois des deux Écoles Nationales de l'Industrie Laitière (de Mamirole et de Poligny) qui peuvent fournir des débouchés locaux à leurs élèves et à des embauches récentes dans le secteur. Dans l'industrie laitière, la part des moins de 30 ans est plus proche de la moyenne métropolitaine. En Franche-Comté, la part des personnes de 50 ans et plus dépasse la moyenne métropolitaine (22,3 contre 19,6%). Cette situation devrait conduire à terme à un besoin de renouvellement de ces personnels dont une partie n'est pas née dans la région. En 2006, 70,9% des personnes employées dans l'industrie agroalimentaire régionale étaient nées en Franche-Comté, 6,2% étaient à l'étranger et 5,3% en Bourgogne. Cette faiblesse des

Lien entre l'organisation des filières et le revenu agricole

Bien que le lien soit difficile à mettre en évidence, l'organisation de la filière laitière régionale n'est sans doute pas étrangère à la régularité de la progression depuis 1990 du revenu agricole franc-comtois, mesuré par le revenu net d'entreprise agricole par unité de travail annuel non salarié. Une étude réalisée sur les exploitations laitières suivies dans le Réseau d'information comptable agricole (RICA) entre 2000 et 2004 montre que, sur cette période, le signe AOC permet à la Franche-Comté de résister à la baisse des prix du lait. Parmi les grandes régions productrices de lait sous AOC, la Franche-Comté est en effet la seule où le différentiel de prix entre 2000 et 2004 est jugé significativement positif. D'une façon générale, grâce aux AOC, les exploitations laitières bénéficient d'un supplément d'EBE de 2,3 €/hl par rapport à l'absence de signe.

Des salariés plus âgés qu'au niveau national quel que soit le secteur

Âge moyen des salariés selon le secteur d'activité



Source : INSEE (DADS 2005)

Une moindre proportion de Francs-Comtois de naissance parmi les cadres et les professions intermédiaires

Emplois des IAA de Franche-Comté selon le lieu de naissance

	Effectifs totaux	Part des personnes nées en Franche-Comté en %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	228	79,8
Cadres	585	45,5
Professions intermédiaires	1 256	68,7
Employés	779	70,1
Ouvriers	4 900	74,1
Ensemble	7 794	70,9

Source : INSEE (Recensement de la population de 2006 - Exploitation complémentaire au lieu de travail)

recrutements régionaux concernent principalement les cadres et les professions intermédiaires qui comptent respectivement 45,5 et 68,7% de Francs-Comtois de naissance.

Ces recrutements futurs pourraient s'appuyer sur une formation régionale adaptée aux besoins de l'industrie locale. Au niveau national, comme au niveau régional, une amélioration de la visibilité et de l'image du secteur agroalimentaire auprès des jeunes est souhaitée⁽⁶⁾. Le secteur agroalimentaire apparaît, en effet, comme contraignant et physiquement difficile dans de nombreuses activités

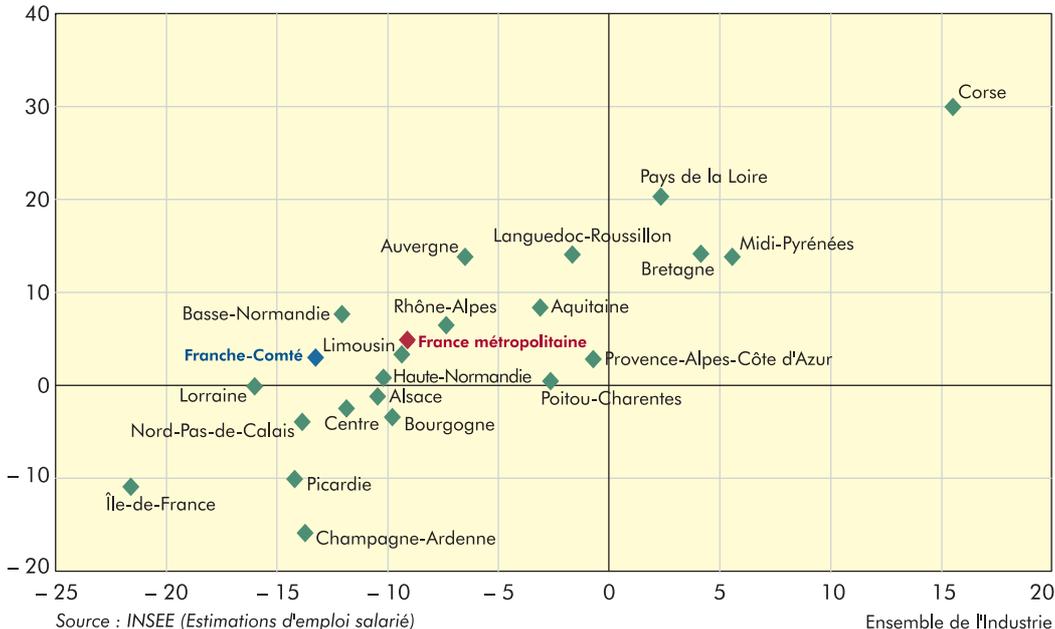
avec des conditions de travail et de congé particulières. Des adaptations semblent nécessaires pour répondre aux exigences des salariés en termes de qualité de vie ; elles font l'objet de réflexions pour certains champs professionnels. De réelles opportunités d'embauches existent dans la région. Ainsi, en 2008, le secteur a proposé 1 400 offres d'emplois dont 780 Contrats à Durée Indéterminée (CDI) ou Contrats à Durée Déterminée (CDD) de plus de six mois et 550 CDD ou missions d'intérim de un à six mois. Respectivement 80 et 97% des offres ont été satisfaites pour

(6) Cf. Enjeux nationaux de l'industrie agroalimentaire.

Une progression de l'emploi dans les industries agricoles et alimentaires plus faible qu'au niveau métropolitain

Industries agricoles et alimentaires

Évolution de l'emploi en Franche-Comté entre 1995 et 2005 (en %)



ces deux catégories. Les industries agroalimentaires regroupent 2,6% des emplois salariés régionaux et 3,5% des offres d'emplois régionales en CDI.

Une évolution de l'emploi plus favorable que dans l'ensemble de l'industrie

Entre 1995 et 2005, en Franche-Comté, le nombre d'em-

ploi salariés dans l'industrie agroalimentaire augmente de 2,9% contre 4,7% au niveau métropolitain. Sur la même période, dans l'ensemble de l'industrie régionale, il diminue de 13,2% et de 9,7% au niveau métropolitain. De nombreuses activités des industries agroalimentaires ont un caractère saisonnier marqué. Le secteur recourt aussi à l'intérim mais dans des proportions moindres qu'au niveau national (8,0

contre 9,6% en France métropolitaine au 3^e trimestre 2007). Depuis le 3^e trimestre 2007, où il atteint son maximum avec 750 personnes en équivalents temps plein, le nombre d'intérimaires a baissé pour atteindre un peu

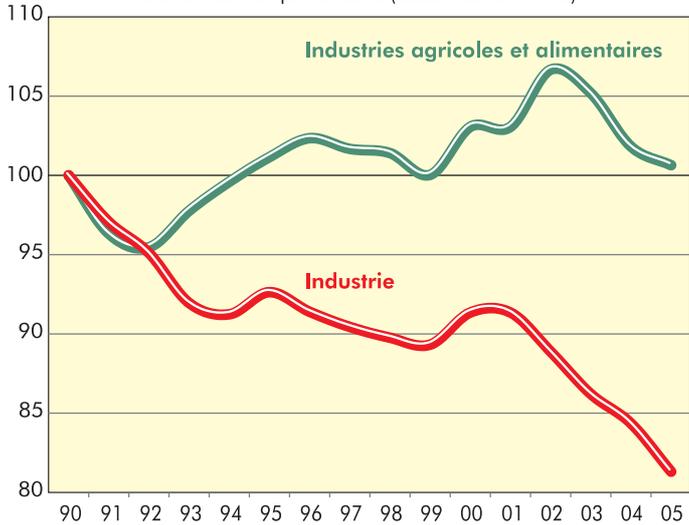
moins de 500 équivalents temps plein au 1^{er} trimestre 2009.

L'évolution de l'emploi dans les industries agroalimentaires comtoises reste en retrait de celle de nombreuses régions métropolitaines. Dans le courant des années 1970-1980, certaines d'entre elles ont vécu une amélioration qualitative de leur agriculture et des industries agroalimentaires qui y étaient attachées dans le cadre de programmes européens ou nationaux. Ces différentes régions ont, à un niveau plus ou moins avancé, développé un système agroalimentaire particulièrement efficient.

En Franche-Comté, la progression de l'emploi dans l'industrie agroalimentaire est due, en partie, à la plus-value apportée par les AOC. Malgré une part dans la valeur ajoutée régionale tendanciellement à la baisse (1,9% en 2005 contre 2,3% en 1995), le secteur des industries agroalimentaires garde une orientation favorable. Le taux

L'emploi franc-comtois se porte mieux dans l'agroalimentaire que dans le reste de l'industrie

Évolution de l'emploi salarié (base 100 en 1990)



Très forte implantation de l'industrie agroalimentaire comtoise en milieu rural



de valeur ajoutée, qui représente le degré de valorisation apporté sur les matières premières, est de 19,2% en 2005 contre 18,8% au niveau métropolitain. Il est le plus élevé dans le secteur des boissons (43,1%) du secteur. L'industrie laitière affiche la valeur la plus faible (15,5%), tout en restant supérieure à la moyenne nationale. Les entreprises des industries agroalimentaires présentes en Franche-Comté apparaissent ainsi plus valorisantes qu'au niveau national. Ce constat est à tempérer pour les entreprises dont 80% au moins des salariés travaillent en Franche-Comté (7).

Un secteur moins exposé aux risques extérieurs

Les établissements des industries agroalimentaires comtoises sont pour la plupart situés dans l'espace rural (8) (59% contre 41% dans l'espace urbain). La Franche-Comté se classe ainsi au 2^e rang derrière Midi-Pyrénées pour la part des établissements dans l'espace rural, la moyenne métropolitaine étant de 38%. Cette particularité est avant tout due à l'industrie laitière où cette part atteint 75%. Ceci s'explique par la présence de

nombreuses fromageries dans le massif du Jura liées à des zones de transformation et de collecte distantes de moins de 25 km.

Cette ruralité, alliée à l'idée de mise en valeur du terroir comtois, assure une certaine pérennité des emplois en créant une proximité avec les exploitations agricoles régionales. De ce fait, ces emplois apparaissent moins délocalisables que ceux d'autres activités industrielles. Par ailleurs, l'industrie agroalimentaire régionale peut s'appuyer sur de nombreuses AOC : six pour les fromages (Comté, Morbier, Mont d'or, Bleu du

Haut-Jura, Gruyère, Munster) et six pour les vins (dont Arbois, Côte du Jura et Crémant du Jura) et une Indication Géographique Protégée (IGP) pour la saucisse de Morteau. Ces AOC viennent renforcer l'image de l'industrie agroalimentaire comtoise et permettent un relatif maintien du nombre des exploitations dans ces dispositifs tout en améliorant la qualité des produits.

La filière des vins doit toutefois trouver des alternatives à la baisse tendancielle de consommation en valorisant les produits du terroir et en se développant à l'exportation. ■

Lauris BOUILLON
Pierre QUILLERY

(7) Cf. encadré « Une création de richesse légèrement inférieure à la moyenne métropolitaine ».

(8) Au sens du Zonage en Aires Urbaines et Aires d'emploi de l'Espace Rural (ZAUER) :

http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/aires_urbaines.htm

Pour en savoir plus

- L'industrie agroalimentaire en Franche-Comté et ses filières, Édition 2009, Insee Franche-Comté, DRAAF Franche-Comté : à paraître.
- Commission des comptes de l'agriculture de la Nation régionaux, Comptes régionaux provisoires pour 2008, disponible sur : http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_comptes2009regionaux.pdf
- Enquête Innovation 2006 - l'agroalimentaire à l'écoute du marché - les entreprises étoffent leur offre, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Agreste primeur n°225, juin 2009, disponible sur : http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur225.pdf
- Signes de qualité : Lait - prix du lait et rentabilité des exploitations, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Agreste Cahiers n°3, novembre 2007, disponible sur : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/articles07113A1.pdf>
- Les IAA touchées par la crise au 1^{er} trimestre 2009, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Agreste Conjoncture Industries agroalimentaires Synthèse n°2009/81, juillet 2009, disponible sur : http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_syntheseiaa0907.pdf
- Les enjeux des industries agroalimentaires, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Panorama des industries agroalimentaires, Édition 2008 disponible sur : http://www.panoramaiaa.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/IAA_enjeux_2008_cle0a6fb6.pdf
 - Déclinaison Franche-Comté des enjeux, disponible sur : http://www.panoramaiaa.agriculture.gouv.fr/article.php3?id_article=48
 - Diagnostic territorial, disponible sur : http://www.panoramaiaa.agriculture.gouv.fr/article.php3?id_article=52
 - Perception par les entreprises agroalimentaires du territoire, disponible sur : http://www.panoramaiaa.agriculture.gouv.fr/article.php3?id_article=53
- Développement des filières agricoles et agroalimentaires en Franche-Comté, Conseil régional de Franche-Comté, Politiques régionales, disponible sur : <http://www.franche-comte.fr/fr/le-conseil-regional/les-politiques-regionales/agriculture-foret-bois-agroalimentaire/developpement-des-filieres-agricoles-et-agroalimentaires/index.html>
- Agenda 21 Franche-Comté, Conseil régional de Franche-Comté disponible sur : http://www.franche-comte.fr/fileadmin/Demo/PDF/Conseil_Regional/Grands_projets/agenda_21/CRFC_Agenda21_def1.pdf
- SRDE Franche-Comté, Conseil régional de Franche-Comté, disponible sur : <http://www.franche-comte.fr/fr/conseil-regional/les-grands-projets/srde-economie/index.html>
- Contrat de Projet État-Région 2007-2013, Franche-Comté, disponible sur : http://www.franche-comte.fr/fileadmin/Demo/PDF/contrat-projet-etat-region/contrat_de_projets_2007_2013.pdf
- L'industrie agroalimentaire en Franche-Comté en 2001, Édition 2004, Insee Franche-Comté, DRAF Franche-Comté, disponible sur : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/themes/hors_ligne_editoriale/indus_agroalimentaire/Industrie_agroalimentaire2004.pdf
- L'Année Économique et Sociale en Franche-Comté, chapitre « Agriculture », Insee Franche-Comté :
 - Édition 2008, disponible sur : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=16&ref_id=15054&page=aes/D21/aes08_04_agriculture.htm
 - Édition 2007, disponible sur : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/themes/aes/D20/D20-15a17-agriculture.pdf
 - Édition 2006, disponible sur : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/themes/aes/D19/D19-19-22-Agriculture.pdf